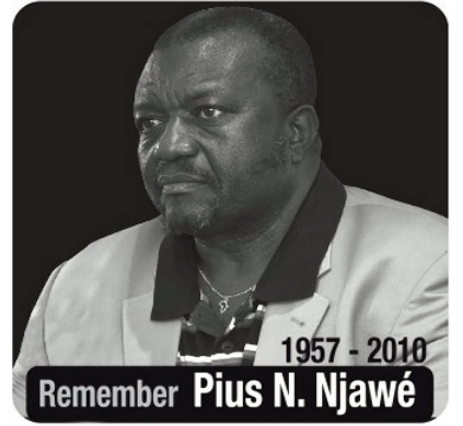


Le Messenger

A l'écoute du peuple

Fondateur : **Pius N. NJAWE** Directeur de publication: **Jean François CHANNON**



1957 - 2010

Remember **Pius N. Njawé**

N° 5170 DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018 CAMEROUN 400 F.CFA

Quotidien

Douala

La marche pacifique de Nintcheu divise le Sdf

• *Le président régional du Social democratic front dans le Littoral et son coordonnateur départemental à couteaux tirés*



P.4



Maurice Kamto

« Le régime a injecté le tribalisme dans les veines des Camerounais »

• *Face au Conseil constitutionnel hier, le candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), a fait le procès du pouvoir en place*

P.3

Sérail

Jean Nkuete à l'épreuve de la modernisation du Rdpc

• *Gloires et déboires du Secrétaire général du parti au pouvoir qui chemine aux côtés de Biya depuis plus de 40 ans*

P.11



Papyrus

ALAIN NJIPOU

Un géant de la pensée s'effondre

Amadou Hampaté Bah ne croyait pas si bien dire. «*En Afrique, lorsqu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle*». La tournure métaphorique est transposable à la perte subite d'un dinosaure de la pensée africaine. Fabien Eboussi Boulaga n'est plus de ce monde hideux et tourmenté. Depuis samedi 13 octobre 2018, son âme vole vers des cimes éternelles, à la quête d'un repos paisible, à la recherche de beaux rivages calmes où coulent lait et miel. Une quête d'un ailleurs tranquille, serein, dépouillé des angoisses existentielles. Après 84 années de vie remplie, de dur labeur, de réflexion et de cogitation, de recherche du savoir, ce maître de la pensée a passé l'arme à gauche. Il emprunte désormais un chemin de non retour. Loin, très loin de la poursuite du vent, bien aux antipodes de toute vanité. Le parcours de ce philosophe estampillé du sceau indélébile d'un détachement, hors-norme, des choses de la terre, des considérations matérielles, mercantiles voire pécuriaires, est en soi toute une philosophie que ce sage du berceau de l'humanité, laisse à une postérité, à la croisée des chemins.

Le professeur émérite de philosophie était un érudit. Une tête non seulement bien pleine, mais aussi bien faite. Une icône de la pensée, chantre de l'authenticité africaine par le truchement d'une publication qui fera date : «*La crise du Muntu*». Cet essai philosophique a rythmé et inspiré plusieurs générations d'élèves qui découvrent en classe de Terminale une nouvelle matière, la philosophie et moult étudiants et chercheurs en sciences sociales. Partisan invétéré de l'émancipation de l'Africain, l'essayiste philosophe en appelle à défier toutes les formes d'oppressions et de colonisations pratiques ou spéculatives. En somme, il s'agit d'implémenter une nouvelle démarche de libération qui repose sur une méthode basée sur une trilogie épistémologique de l'être, de l'avoir et du faire. La pensée mise en exergue est aussi bien un moment de déconstruction qu'un moment de construction. Une critique de l'ethnophilosophie, une critique de la philosophie de l'école et une critique méthodique vers la reprise de soi.

C'est que la primauté de la raison doit s'affranchir de l'arbitraire. «*La crise du Muntu*» n'est pas une invite à la renonciation. C'est une ode philosophique qui s'oppose à l'aliénation de soi. Un appel à la révolte et à l'engagement. Deux fils rouges de la pensée Eboussienne. Fabien Eboussi Boulaga, de regrettée mémoire, aura forgé une école de pensée inspirée de ses maîtres que sont Hegel et Platon. Sans surprise, il consacre son premier travail à la fois philosophique et théologique à ces deux illustres théo-

riciens de la philosophie. Une dissertation de licence en philosophie, de grande facture, axée sur «*La Section religion dans la Phénoménologie de l'Esprit de Hegel*» qui fera date. Quelques années plus tard, une thèse de philosophie que l'impétrant soutiendra avec brio, portant sur «*Le Mythe du dialogue chez Platon : Essai sur le mythe et dialogue comme formes du discours*». Il fallait être ce natif du grand Mbam, ayant fait ses humanités au petit séminaire d'Akono, pour trouver une passerelle entre l'amour de la sagesse, la philosophie et la science qui étudie Dieu, la théologie. La philosophie qui repose sur le doute, la remise en question permanente et la théologie fondée sur une démarche qui empile des connaissances dogmatiques, pour dire le moins.

Eboussi Boulaga a su établir le pont entre deux disciplines, aux apparences antinomiques. Autant le dire sans fioriture, le Cameroun vient de perdre un monument de la pensée, qui a fait de la raison, le ferment d'une connaissance qu'il a construite, en déconstruisant des clichés et des idées tabou sur l'Africain présenté comme inapte à la réflexion et sans aucun fond idéologique. Dans cette démarche cognitive, la présence immuable et quasi systématique du doute cartésien dans l'esprit brillant d'un puits de connaissances que l'Afrique et le monde de la pensée pleurent sans répit. Le symbole du cénacle de la pensée vient de s'écrouler. Un géant du savoir et des savoirs s'est effondré. Irréversible. Son œuvre plurielle lui survivra éternellement à coup sûr. Iconoclaste sur les bords, la publication en 1970 d'un ouvrage intitulé «*Christianisme sans fétiche*», a sonné le tocsin de la critique acerbe des prétentions dogmatiques et métaphysiques du catholicisme en contexte colonial, animé par le doute cartésien, la recherche de l'authenticité et la volonté de proclamer l'affirmation de soi qui s'accommode pas de l'arbitraire et de l'oppression.

Dans la foulée, autour des années 1980, l'enseignant émérite s'engage dans des associations de défense des droits de l'homme. Militant des droits de l'Homme, notre philosophe enclenche plusieurs fronts pour le respect des valeurs humaines. Sous sa plume fertile, trempée au vitriole, des ouvrages, d'abord sur la théologie, puis sur la politique, inondent les rayons de librairies. Comme il fallait s'y attendre, en guise de couronnement d'un parcours intellectuel riche d'enseignements, il est professeur titulaire de l'université catholique de Yaoundé où il a encadré plusieurs milliers de jeunes et de disciples, depuis 1994.

CRISE ANGLOPHONE

L'Unicef prépare son plan d'assistance d'urgence

C'est le principal objectif de la visite de Manuel Fontaine, directeur des programmes d'urgence de cette organisation internationale, au Cameroun.

La situation qui prévaut depuis 2016 dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, fait partie des sujets les plus préoccupants actuellement. Pendant que le gouvernement se bat à sa manière pour y trouver des solutions, des organismes indépendants quant à eux, se rompent à la tâche au quotidien pour venir en aide aux victimes de cette crise en général et aux enfants en particulier. C'est le cas du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), qui envisage venir en aide à tous les déplacés internes et à tous les enfants victimes de violence. Pour ce faire, une vue d'ensemble dans ces deux régions est impérative. D'où la présence de Manuel Fontaine en terre camerounaise depuis le 14 octobre 2018. «*L'objectif de ma visite ici, c'est pour essayer de comprendre comment l'Unicef peut s'engager dans l'action en faveur des enfants, des familles et des communautés, notamment dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui connaissent une situation très inquiétante en*



ce moment», a-t-il souligné.

Et d'ajouter «*c'était donc l'occasion de parler avec les partenaires et les collègues, et de voir comment on pouvait augmenter notre aide et notre engagement dans ces zones là en particulier*». Malgré la difficulté d'accès sur le terrain, il promet qu'au terme des négociations en cours avec le gouvernement, ils iront de plus près apporter leur soutien à ces enfants. «*On ne peut pas faire de l'humanitaire de loin, on doit être au*

contact des personnes, des familles. Pour nous, il est important de savoir quels sont leurs besoins, on doit être capable de les évaluer et après, de faire un appel de ressources des bailleurs de fonds, qu'ils soient crédibles et qu'ils soient basés sur des vrais besoins», a-t-il révélé. Et d'ajouter «*on en a parlé avec le gouvernement et on va travailler pour le déploiement de nos équipes progressivement sur place en gardant à l'esprit qu'on a un seul agen-*

da, celui de s'assurer que les enfants soient vaccinés, nourris, qu'ils aient accès à une eau potable, qu'ils soient protégés. Donc on n'a pas d'autres agendas que ça. On espère que tout le monde le comprendra et que tout le monde fasse son travail de façon à donner une deuxième chance à ces enfants dans un contexte extrêmement difficile».

4 millions de dollars

Compte tenu de la courte durée de son séjour en territoire camerounais, le directeur des programmes d'urgence de l'Unicef a quand même un point de vue global sur la situation des violences des enfants en zone anglophone. «*Malheureusement, je n'ai pas pu me rendre sur le terrain dans ces zones là, mais sur la base des discussions que j'ai eues, les violences sont très graves de manière générale et donc que ce soit des destructions des infrastructures, des centres de santé, des écoles ou que ce soit des détentions, que ce soit des tueries d'enfant ou de toutes sortes d'attaques sur les populations civiles de manière générale*», a-t-il regretté. Et d'ajouter «*nous serons toujours une organisation qui sera là pour dénoncer des violences à l'égard des enfants, à l'égard des populations civiles, quelque soit l'acteur responsable de ces violences*». N'ayant pas encore réussi à faire une évaluation globale des besoins des victimes de la crise anglophone, l'Unicef estime déjà à plus de 4 millions de dollars les dépenses qu'ils effectueront au profit des populations de ces deux régions, très bientôt.

Rostand TCHAMI

MAURICE KAMTO

« Je ne suis pas prêt de tromper le peuple qui m'a fait confiance »

Hier devant le prétoire du Conseil constitutionnel, le candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), profitant opportunément de l'occasion suite à son recours en annulation partielle du scrutin du 7 octobre, a déclaré cette fois, devant la haute juridiction, qu'il était bel et bien le vainqueur du scrutin.

Prenant parole en clôture de l'intervention de son conseil, le candidat Maurice Kamto a rappelé aux sages conseillers qu'il est né Bamiléké. Etant de cette ethnie, il n'a jamais rêvé seulement pour la tribu mais pour tout le Cameroun. Il a du reste affirmé devant la haute juridiction que sa famille nucléaire était aujourd'hui écartelée entre plusieurs communautés camerounaises. Il traduisait par-là qu'il ne saurait réfléchir pour le compte d'une seule tribu. Prenant le pas sur les circonstances, il a relevé l'exacerbation ethnique qui est en cours au Cameroun. Le Cameroun est divisé. Il a fait allusion à la crise en cours dans les régions anglophones du pays où le président de la République a laissé la situation s'envenimer. A côté, bien



d'autres communautés se regardent en chiens de faïence.

Dans un discours au ton fort et ferme, le candidat Maurice Kamto a rappelé devant la haute juridiction qu'au regard des résultats qui étaient en sa possession, il était indiqué que le peuple camerounais avait largement voté en sa faveur. Il a précisé devant la haute instance qu'il n'était pas prêt de trahir le peuple qui lui avait fait confiance, en votant majoritairement pour lui. Il se tient du côté du peuple et personne ne peut lui empêcher de répondre à cette sollicitation du peuple qui lui a fait

confiance en lui accordant son suffrage. Autre chose, Maurice Kamto a tenu à préciser que s'il savait que Paul Biya était prêt de s'accrocher au pouvoir à tout prix et à tous les prix, il ne se serait pas porté candidat à l'élection présidentielle du 7 octobre dernier. En l'état, le vin est tiré et il faut le boire. Dans cette veine, il a rappelé devant l'auguste juridiction que pendant ce temps, les Camerounais n'ont jamais manifesté autant d'intérêt pour la chose politique.

Un de ses conseils a du reste rappelé qu'au moment où le match Malawi-Cameroun

était retransmis en direct à la télévision, les Camerounais ont largement fait le choix de suivre la retransmission du contentieux postélectoral. Il y a dans les cités, au Cameroun aujourd'hui, des millions de jeunes qui n'attendent ni plus ni moins que la proclamation de Maurice Kamto comme le 3^{ème} président de la République du Cameroun. En attendant, l'audience qui est encore en cours, sera cruciale dans son verdict. Le recours du candidat Kamto commencé aux premières heures de la matinée, tarde encore à livrer son verdict. Clément Atangana et les autres sages conseillers pourront-ils annuler partiellement ou totalement le scrutin du 7 octobre ? Le faire sortirait de l'inédit.

A l'heure où nous en sommes, on s'attend, selon les coutumes juridiques et politiques au Cameroun depuis 1992, que le Conseil constitutionnel invalide les deux recours restants, celui de Joshua Osih du Social democratic front (Sdf) et celui de Maurice Kamto qui fait son chemin depuis hier. Ces deux recours rejetés, il va de soi que Paul Biya sera déclaré élu au plus tard le 22 octobre pour un septième mandat consécutif à la tête de l'Etat à l'âge de 86 ans. Bien malin est celui-là qui pourra dire de manière explicite dans quelle voie s'oriente le Cameroun avec cette septième mandature de Paul Biya.

Léopold DASSI NDJIDJOU

ENGOUEMENT

Comment le contentieux post-électoral fait courir les Camerounais

Depuis mardi matin, ils sont nombreux ces Camerounais qui, scotchés devant leur téléviseur ou leur radio, suivent avec grande attention, l'audience de règlement du contentieux post-électoral devant le Conseil constitutionnel.

Debouts ou assis dans ou devant des bars, boutiques, alimentations, ou à bord de véhicules personnels, ou de taxis, les Camerounais sont systématiquement scotchés à la retransmission en direct de l'audience de règlement du contentieux post-électoral devant le Conseil constitutionnel. Sur les réseaux sociaux, le direct de « Crtv web » a atteint ce mercredi 17 octobre 2018, la barre de seize mille personnes connectées. « C'est une révolution ! » Confie un client rencontré dans un bar au quartier Akwa, à Douala. « Grâce à cette audience, chacun s'intéresse au code électoral, et au Conseil constitutionnel », ajoute-t-il, plein d'enthousiasme. « De plus en plus de jeunes s'intéressent à la politique ; surtout depuis la sortie de Kamto », pense un autre. Debout devant une alimentation, et vêtu d'un ensemble tailleur, sac à dos sur une épaule, et en route pour une clinique située à Akwa, avoue être séduit par l'audience qui se déroule depuis mardi matin.

Le match Malawi-Cameroun bouddé

« Quand une occasion comme celle-ci nous est donnée, on aimerait en savoir davantage. Les jeunes aimeraient savoir ce qui se passe dans leur pays, et juger le Conseil constitutionnel par eux », explique



le délégué médical. De passage par-là, l'une de ses connaissances, bien que ne voulant pas répondre à nos questions, reconnaît tout de même l'engouement du peuple autour de cette audience. « Les gens s'y intéressent ! Les gens en parlent ; au point où, même le match d'hier (Malawi # Cameroun, ndlr) est passé inaperçu », confesse-t-il. « Les gens sont maintenant intéressés par la politique, par le droit. Même le football ne nous intéresse plus. C'est ceci qui nous intéresse maintenant ! » s'exclame Emmanuel, gérant d'un bar, tout en pointant son téléviseur du doigt. Pour ce quadragénaire, cela faisait longtemps qu'une élection n'avait pas suscité autant d'intérêt. Selon lui, « il y a une grande différence ; surtout par rapport aux candidats en lice ». « Les débats ont été très attrayants », conclut-il.

« Pour une fois, on va savoir que les élections ne se gagnent pas au Cameroun dans la transparence et la démocratie »,

lance monsieur Kamdem. Et de poursuivre : « c'est un grand débat ! Cette fois ce ne sont plus des interprétations, mais un combat intellectuel qui est en train de se dérouler ». Malgré la richesse des échanges, il n'est tout de même pas enthousiaste quant à une issue favorable pour les candidats de l'opposition. « Je ne serai pas surpris de ce qui adviendra après tous ces débats. Mais pour une fois, l'histoire retiendra que monsieur Kamto a fait voir aux Camerounais, qu'il y a une autre façon de penser ; qu'il faut au moins oser. » De manière générale, si la plupart des Camerounais rencontrés sont heureux de suivre cette audience de règlement du contentieux post-électoral, qu'ils jugent consistants, ils demeurent tout de même sceptiques quant à une issue favorable aux requérants.

Le Prince FOGUE

JUSTICE SOCIALE

Le devoir premier du futur locataire d'Etoudi

L'homme du 7 octobre 2018 devra par la restauration de la justice sociale, mettre un terme à des rixes tribales nées de la manipulation et de l'instrumentalisation à des fins politiques ou économiques de l'ethnie.

« Qui payera la facture de la fracture sociale qui se dessine sous fond d'instrumentalisation de la tribu au Cameroun ? ». C'est une question qui taraude les esprits au lendemain du scrutin du 7 octobre 2018. En effet, observe Dupleix Kuenzob Pedeme, secrétaire exécutif de Dynamique mondiale des jeunes (DMJ), une organisation mondiale de la Société civile camerounaise, « Sans que le pays soit sorti de la crise sur la forme de l'Etat, le démon de la division gangrène certains individus aux pensées retors, qui ne verraient en la République qu'un regroupement de tribus ou d'ethnies sans commune vision, sans inclusion ni destin commun ». Pour cet acteur de la société civile, « De tels personnages, d'où qu'ils viennent et de quels bords qu'ils appartiennent, ne méritent pas les considérations de la patrie. Car en les responsabilisant, il est fort possible qu'ils confondent la famille restreinte à l'Etat, confisquant de tous temps les institutions et excluant ainsi les autres de la jouissance de leurs droits ».

L'actualité post-électorale, marquée au Cameroun par une « montée des appels au tribalisme » détermine la sortie médiatique de cet acteur de la société civile qui soutient que « Seule la justice sociale peut aider à mettre fin à l'instrumentalisation et la manipulation des tribus et ethnies ». En effet, explique ce dernier, « là où la compétition se joue uniquement pour les positions, l'action tend à disparaître ; et lorsqu'il n'y a plus d'action, la situation se dégrade ». Ce constat l'amène à interpellier le futur locataire du palais d'Etoudi l'issue du scrutin du 7 octobre 2018, quel qu'il soit, sur son « devoir premier » qui « est celui de la restauration d'une société de justice. Celle dans laquelle les positions vont se mériter sur la base des résultats réalisés à la position occupée », explique-t-il.

Selon l'Organisation des Nations unies (Onu), « la justice sociale est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde ». L'Onu souligne que la promotion de la justice sociale ne consiste pas simplement à augmenter les revenus et à créer des emplois. C'est aussi une question de droits, de dignité et de liberté d'expression pour les travailleurs et les travailleuses, ainsi que d'autonomie économique, sociale et politique. « Se faisant, le prochain septennat devra être celui durant lequel chacun (e) répond de son travail aux parties prenantes de ce travail afin de garantir la sécurité humaine au sens holistique du terme », analyse Duplex Pedeme qui plaide « Pour un septennat de restauration de la justice sociale ». S'inspirant du travail de recherche intitulé « Conflits ethniques au Cameroun : quelles sources, quelles solutions ? ». Publié en 2000, il a été réalisé sous la direction scientifique du Professeur Charly Gabriel Mbock et autres membres constitués des professeurs Tatah Mentan, Tchameni Célestin, à la commande du Service (Ecuménique pour la paix (Sep).

Nadège Christelle BOWA

DOUALA

La marche pacifique de Nintcheu divise le Sdf

Le président régional du parti de la balance dans le Littoral et son coordonnateur départemental ne s'entendent pas sur la tenue de cette marche qui vise à dénoncer les nombreuses fraudes et irrégularités ayant émaillé l'élection présidentielle du 7 octobre dernier

Outre l'autorité administrative qui ne s'est pas encore prononcée, l'honorable Jean Michel Nintcheu devra également faire face à ses camarades du parti, notamment le coordonnateur départemental Sdf Wouri, opposés à la tenue de la marche pacifique qu'entend organiser le député Sdf du Wouri Est et président régional du parti de la balance dans la région du Littoral, dimanche 21 octobre 2018 afin de crier son haro et dénoncer les nombreuses fraudes et irrégularités ayant émaillé l'élection présidentielle du 7 octobre dernier.

Le coordonnateur départe-



mental du Wouri a saisi le préfet du département du Wouri pour interdire la marche pacifique de dimanche, 21 octobre prochain. Le camarade de l'honorable Nintcheu s'offusque de ce que son camarade se mette en première ligne de l'organisation de cette marche qui selon lui, vise à soutenir le candidat Maurice Kamto, président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, (Mrc), candidat à l'élection présidentielle du 07 octobre dernier. Élection à laquelle a pris également part le plé-

potentiaire du Social démocratique front, le candidat Joshua Osih. Le troisième adjoint à la mairie de Douala 1^{er} pense que Jean Michel Nintcheu est allé plus vite que la musique ce d'autant que son parti, le Sdf a introduit des recours auprès du Conseil constitutionnel dans le cadre du contentieux postélectoral. « Jean Michel Nintcheu devrait attendre que le Conseil constitutionnel vide le contentieux électoral avant d'entreprendre une telle initiative. Il n'est pas le conseil Constitutionnel », précise-t-il. Aussi relève-t-il le fait que l'initiateur de la

pas impliqué les instances du parti. « Pour organiser une telle marche, il doit convoquer le comité exécutif régional dont je suis membre, pour qu'ensemble on sorte avec la résolution d'organiser une manifestation. Il ne peut pas aller dans la rue sans l'avis de toute la base ». Pour lui, Joshua Osih, le porte étendard du parti de la balance à ce scrutin, est responsable de tous les actes politiques durant toute élection, et ce, jusqu'à la proclamation des résultats.

Blanchard BIHEL

ADOLPHE LOTTIN SAMÈ

« Le candidat Osih gère tous les actes politiques au cours de cette élection »

Le coordonnateur départemental du Social democratic front (Sdf) dans le Wouri explique les raisons pour lesquelles il s'oppose à la tenue de la marche pacifique qu'entend organiser le député Jean Michel Nintcheu dimanche, 21 octobre prochain.

Vous n'êtes pas d'accord avec la marche qu'entend organiser votre camarade, l'honorable Jean Michel Nintcheu, le 21 octobre prochain ?

Je ne dirais pas que je ne suis pas d'accord. Je tiens à apporter une clarification. L'honorable Jean-Michel Nintcheu doit savoir qu'il est le président régional du Sdf pour le Littoral, et en même temps député de la nation. Il ne peut donc pas se dissocier du parti. S'il veut organiser une marche de soutien au camarade Kamto, c'est normal. Mais nous sortons d'une élection et les résultats ne sont pas encore connus. Joshua Osih, le candidat de notre parti a déposé des recours en annulation totale. Pendant toute cette période, tous les militants du parti doivent rester calmes en attendant le mot d'ordre d'Osih. Alors, le camarade Nintcheu demande à sortir pour soutenir Kamto. C'est bien beau ...

Il demande à manifester contre les multiples fraudes ?

Oui, mais avant cela... il avait une sortie pour soutenir le candidat Maurice Kamto dans sa démarche. Il lance maintenant un autre meeting pour dénoncer des fraudes, alors que le Conseil constitutionnel n'a pas encore livré son verdict. Il est donc en train de refaire ce qu'il a fait hier, lorsqu'il soutenait Maurice Kamto officiellement et devant tout le monde. Pourtant le candidat



Maurice Kamto a des structures. Le régional du Sdf ne peut que venir en appui au régional de Kamto, si ce dernier venait à lancer une manifestation. Ce n'est pas le Sdf qui doit donner le ton pour le candidat Kamto. Si on enlève le côté tribal de la chose, puisque c'est ce qui dérange au Cameroun, vous voyez qu'on sort d'une élection où Joshua Osih comptait que son capital en allant à cette élection; c'était tous les militants du Sdf et ses sympathisants. Mais d'où vient-il que les Bassa vont voter pour les Bassa, les Bamiléké pour les Bamiléké ? Que faisait-il donc avec son capital en allant dans cette élection ? Ce sont des choses incorrectes qu'il faut essayer de recadrer ; et l'agissement de Jean-Michel Nintcheu fait justement partie de ces agissements. Et si l'honorable Nintcheu vient en soutien au président régional du Mrc, cela est juste. Mais il ne peut pas prendre les devants pour le Mrc.

L'honorable Nintcheu estime que vous avez outrepassé son autorité pour vous adresser directement au préfet, pourtant vous aurez pu lui adresser vos remarques, puisqu'il

est votre supérieur hiérarchique dans la région ?

L'honorable Jean-Michel Nintcheu déclare que je n'ai pas respecté la hiérarchie... quand il a voulu faire sa déclaration, il aurait pu la donner au président de circonscription électorale de Douala 3^{ème} afin qu'il aille la déposer. Il est lui-même allé voir le sous-préfet qui est en base régionale, pour déposer la déclaration de manifestation en tant que député. C'est donc lui qui ne respecte ni les règles de l'administration, ni celles des partis politiques. En outre, je suis le coordonnateur départemental du Wouri ; à ce titre, si j'ai un courrier à adresser à l'administration, c'est au préfet que je dois l'adresser. Maintenant, je suis d'accord sur le fait que l'honorable Nintcheu est le responsable régional dans le Littoral... pour prendre une décision d'une telle envergure, il convoque le comité exécutif régional dont je suis membre, pour qu'ensemble on sorte avec la résolution d'organiser une manifestation. Il ne peut pas aller dans la rue sans l'avis de toute la base. Je n'ai donc pas outrepassé la hiérarchie. Je tiens à rappeler que le candidat Osih est celui qui gère tout ce qui concerne les actes politiques durant toute cette élection, ce, jusqu'à la proclamation des résultats. Je me suis rapproché de Joshua Osih qui m'a autorisé à apporter une clarification quant à l'action de Nintcheu qui se veut personnelle.

L'honorable Jean Michel Nintcheu a déclaré sur Equinoxe télévision que vous êtes manipulés. Qu'en dites-vous ?

S'il a déjà été manipulé depuis qu'il fait ses choses, alors je le suis également. Je ne serais manipulé que s'il l'est. Le voleur reconnaît son ami. Voilà ce que j'en pense.

Réalisé par Blanchard BIHEL

PRÉSIDENTIELLE 2018 Chemuta Divine Banda fait le procès du scrutin

Le président de la Commission nationale des Droits de l'Homme et des libertés dénonce l'usage des réseaux sociaux et le comportement de certains acteurs sont évoqués dans une déclaration rendue public hier.

Dans un document parvenu à la rédaction du Messenger hier mercredi 17 octobre 2018, l'institution que pilote Chemuta Divine Banda « déplore le mauvais usage des réseaux sociaux minés par la désinformation, les fausses nouvelles, la diffamation, l'incitation à la haine et à la violence ». Dans le chapelet de récriminations se trouve aussi « la limitation injustifiée du nombre d'observateurs électoraux » surtout ceux « de la société civile dont la demande d'accréditation de certains de leurs membres été rejetée » par le ministre de l'Administration territoriale Paul Atanga Nji. Ce qui fait en sorte que de « nombreux bureaux de vote » n'aient pas été « visités par des observateurs électoraux qui, pour la plupart étaient concentrés dans les zones urbaines ». Entre temps, la commission nationale des droits de l'homme et des libertés (Cndhl) regrette « le taux de participation des électeurs inscrits » qui serait « faible eu égard au nombre effectif des votants ».

Attendre dans la sérénité la proclamation des résultats

Les candidats et leurs partisans sont ainsi invités au « respect de l'Etat de droits et des principes fondamentaux qui régissent les élections au Cameroun » et le reste des citoyens devrait « attendre dans la sérénité et dans la quiétude la proclamation des résultats de l'élection présidentielle et à œuvrer par la même occasion pour la préservation de la paix, de la stabilité... conditions indispensables au plein exercice des droits et des libertés ». Le document de 2 pages est une « déclaration de la Cndhl relative à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 au Cameroun » dans laquelle la commission dit avoir déployé 080 observateurs électoraux dans « certaines localités du territoire national » et félicité le rôle joué par le Conseil Constitutionnel dès la phase pré-électorale. « Malgré les débordements de certains militants des partis politiques engagés dans la compétition électorale au travers des candidats qu'il supportent ».

Et de poursuivre, « les neuf candidats en lice ont pu battre campagne sur le territoire national, à l'exception des régions, du Nord-ouest et du Sud-ouest, où les contraintes sécuritaires ont fortement limité le déploiement des équipes de campagne des partis politiques soutenant les candidats en compétition » ce qui pousse le président de la Cndhl à féliciter « les citoyens qui se sont déplacés pour exercer librement leur droits et leur devoirs civiques de choisir celui qui dirigera le pays pour les sept prochaines années ». La déclaration précise que « quelques incidents isolés ...ont entravé le processus électoral dans certains bureaux de vote » sauf que « le scrutin s'est déroulé dans la paix ... » Il y a le cas des personnes handicapées visuels et moteurs qui ont exprimé leur devoir citoyen parce qu'il a été prévu « des bulletins de vote des candidats en braille » et des « bureaux accessibles aux handicapés moteurs dans certaines localités ».

Dimitri AMBA

CÉLÉBRATION

Lueurs et leurres de la femme rurale au Cameroun

A l'occasion de la Journée internationale de la femme rurale célébrée le 15 octobre dernier, le Cercle filles et femmes actives pour l'amélioration des conditions socioéconomiques et culturelles des femmes et filles du Cameroun, a décidé de récompenser quelques unes qui se sont démarquées tout au long de l'année.

Compte tenu de la situation précaire de la femme rurale, il était grand temps que des organisations publiques ou privées aient une pensée pour ces vaillantes dames qui se rompent à la tâche au quotidien pour subvenir aux besoins de leur famille et au développement de leur



communauté. C'est à ce titre que le Cercle filles et femmes actives pour l'amélioration des conditions socioéconomiques et culturelles des femmes et filles du Cameroun (Cefap), a décidé de mettre sur pied la première édition du prix sur la dignité de la femme rurale camerou-

naise. Pour Anne Pélagie Yotchou, coordonatrice du Cefap, cette initiative vise à attirer l'attention nationale et internationale sur les contributions des femmes rurales camerounaises au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la paix, générant ainsi la reconnaissance et le soutien de leurs initiatives et projets.

Car selon elle, « alors que les femmes rurales sont essentielles pour fournir des exemples de bonnes pratiques dans leurs communautés, elles ne disposent toujours pas d'un accès complet aux outils nécessaires pour le développement, tels que l'éducation, les crédits, les droits fonciers et la participation des prises de décision ». Ainsi, ne peuvent être éligibles à cette cérémonie de récompense, que des femmes et des organisations de femmes actuellement actives dans le milieu rural et dont les efforts n'ont pas encore été récompensés. S'agissant des conditions de participation, Anne Pélagie Yotchou explique.

Edition 2019

« Les candidates ne peuvent pas se proposer elles-mêmes et la personne qui soumet une candidature doit avoir une expérience directe de l'activité de la candidate et ne peut proposer un membre de sa propre famille, ni être membre de l'organisation proposée ; de même, une organisation ne peut proposer l'un de ses chefs (fondatrice, présidente ou autres) ». A ce titre, deux candidates seulement des 10 qui avaient déposé leur candidature en début d'année, ont reçu des lots de récompenses le 15 octobre dernier à Yaoundé. Il s'agit de Bikey Fouda Marie Thérèse et de Nana Antoinette. En espérant que les institutions gouvernementales leurs subventionnent lors de leur prochaine édition, c'est avec sérénité et beaucoup d'objectivité que la coordonatrice du Cefap prépare l'édition 2019.

Rostand TCHAMI

ANNE PÉLAGIE YOTCHOU

« Inclure les femmes rurales dans la politique pour développer le pays »

Coordonatrice du Cercle filles et femmes actives pour l'amélioration des conditions socioéconomiques et culturelles des femmes et filles du Cameroun (Cefap), elle revient sur les vicissitudes de la femme rurale en général et les perspectives à mettre sur pied pour améliorer les conditions de vie de cette dernière.

Quel est l'objectif visé par cette cérémonie de remise des prix ?

Comme vous l'avez lu là, c'est le prix de reconnaissance de la créativité des femmes dans le milieu rural. Pourquoi un prix ? Tout travail mérite une récompense. Et la femme rurale est celle là qui vit dans la plupart des cas, dans un environnement enclavé, elle est généralement marginalisée. Surtout que notre contexte socioculturel ne permet pas à la femme en milieu rural de pouvoir jouir des mêmes droits que les hommes. La femme rurale est par exemple celle qui cultive la terre qui ne lui appartient pas, elle n'a pas accès aux ressources au même titre que les hommes. Donc nous voulons permettre aux femmes rurales, à travers ce prix, de savoir que le travail qu'elles font, et qui soit perçu comme un rien, est quelque part reconnu par des organisations comme la nôtre. Voilà pourquoi j'ai dit tantôt lors de mon propos que dès la deuxième édition l'année prochaine, nous allons impliquer le gouvernement à travers ses ministères techniques, que sont la Promotion de la femme et de la famille, l'Agriculture et le développement rural, et même l'Élevage. Nous avons remis une enveloppe symbolique aux femmes promues et nous aimerons que cette enveloppe soit revue à la hausse par le gouvernement pour permettre aux femmes rurales de pouvoir réaliser un véritable projet. Et nous voulons que cette reconnaissance ne se limite pas au niveau de notre organisation.

Qu'est ce que vous recherchez dans votre action d'autonomisation de la femme ?

Tout simplement, nous voulons donner l'opportunité aux femmes de pouvoir s'impliquer dans le développement de sa communauté locale. Parce qu'une femme qui est autonomisée, participe plus au développement de sa localité.

Quel est l'impact au niveau national ?

Au niveau national, l'impact est que nous participons par exemple à de nombreuses campagnes de sensibilisation, de plaidoyer pour la revendication et l'éradication des violences faites aux femmes. Nous avons compris de par



notre petite expérience qu'une femme qui est indépendante financièrement, a une voix ; elle peut faire un choix. Une femme même celle qui est dans un foyer, a moins d'ennuis parce qu'elle participe aux charges de la famille. Nous avons remarqué à travers nos enquêtes que beaucoup de foyers se brisent ou ont des crises parce que toutes les charges de la famille reposent sur l'homme. Nous voulons désormais des femmes qui peuvent aussi assister dans ce sens, d'où l'importance pour elles d'avoir un revenu. Vous savez que dans notre société, il y a plusieurs femmes qui ne sont pas allées à l'école, voilà pourquoi on a mis l'accent sur ces dernières en les formant à faire des petits métiers qui peuvent les permettre d'avoir de petits revenus. Car ce sont des petits métiers qu'elles peuvent exercer même en étant chez elle, sans avoir un grand capital. C'est bien vrai que nous ne voulons pas les laisser dans le secteur informel, nous voulons également les faire migrer plus tard au bout de 2 ou 3 ans d'activité, vers le secteur formel, en créant des entreprises légalement reconnues par les instances nationales.

Au Cameroun actuellement, est ce uniquement les femmes qui ne sont pas allées à l'école, qui sont qualifiées de femme rurale ?

Non ! Je vous ai dit qu'au sein de notre organisation, nous travaillons pour l'amélioration des conditions socioéconomiques et culturelles des femmes avec un accent sur celles qui sont vulnérables, notamment les analphabètes, celles vivant avec un handicap, avec le Vih, les jeunes filles mères, les célibataires, donc c'est sur celles-là que nous accordons beaucoup d'attention. Mais dans le cas par exemple de ce prix ci, il ne sera pas décerné uniquement aux femmes qui ne sont pas allées à l'école. J'ai dit tantôt que même les femmes qui vivent en milieu urbain ou périurbain, pourront être sélectionnées pour recevoir le prix s'il est avéré

qu'elles mènent des activités en faveur des femmes rurales.

Sur vos conditions d'éligibilité, vous dites que personne ne peut postuler soi-même. Si à la fin de l'année, personne ne vient vous déposer la candidature d'une personne, comment allez-vous procéder pour dénicher les meilleures ?

Non, je pense que c'est une hypothèse qui va arriver difficilement parce que nous travaillons avec les réseaux d'assistante féminine. Rien qu'au niveau du département du Mfoundi, nous avons environ 45 associations des femmes rurales. Donc je ne pense pas que nous aurons une année où on n'aura pas de femmes qui vont se présenter pour recevoir ces prix. Et même si cela arrive, nous avons toujours prévu un plan B. Le plan B est que nous irons maintenant vers les associations au niveau des communautés rurales, nous irons sur le terrain voir ce que les femmes font. Et avant de lancer l'appel en candidature, nous avons déjà ciblé certaines femmes et après avoir fait le tour, on essaie de voir celles qui se sont démarquées et qui ont initié des activités innovatrices parce qu'il faut préciser que l'un des critères, c'est l'innovation.

Le Cameroun est en pleine année électorale. On n'a pas vu beaucoup de femmes s'y impliquer. Que faites vous pour sensibiliser les femmes à ce sujet notamment avec les municipales et les législatives qui sont prévues pour l'année prochaine ?

Je pense que si les femmes ne se sont pas présentées à cette élection présidentielle, vous savez très bien comme moi que cette année les conditions ont été très rudes. Rien que le montant de la caution a mis hors jeu beaucoup de candidats, parce que mobiliser 30 millions n'est pas à la portée de tout le monde. Je connais beaucoup de femmes qui s'étaient préparées pour ces élections mais à cause de la somme de la caution, elles n'ont pas pu. Ce que nous disons c'est que nous avons un réseau comme *more women in politic* qui travaille beaucoup sur ces questions des femmes et l'élection. Par exemple, il y a le réseau des femmes mères qui reçoivent régulièrement des formations en leadership dans le cadre de ce réseau là que nous faisons aussi. Je vous ai dit, nous préparons une conférence en novembre prochain sur le leadership et l'entreprenariat féminin ; nous aurons tout un atelier dédié aux femmes en position de leadership. Notamment les femmes maires, les femmes députés, les femmes sénateurs. Nous allons les préparer aux prochaines échéances électorales qui arrivent après les élections présidentielles.

Quelles sont les perspectives que vous avez pour la femme rurale ?

Les perspectives que nous avons c'est de permettre à la femme rurale de diversifier ses

sources de revenus parce qu'en milieu rural les premières sources de revenus de la femme c'est l'agriculture. Mais comme nous parlons en même temps du règlement climatique, nous savons qu'il y a des années où la production n'est pas toujours celle qu'on attendait et les femmes rurales produisent pour se nourrir. C'est donc ce qui reste qu'elles peuvent vendre au marché pour pouvoir envoyer les enfants à l'école ou à l'hôpital quand ils sont malades parce qu'en général en milieu rural, la charge de l'enfant repose sur la femme rurale. Donc ce que nous faisons au niveau de notre association, c'est à travers nos petites formations de proximité de doter les femmes rurales d'une autre arme qui va permettre de générer des revenus en dehors de l'agriculture pour qu'elles soient plus forte économiquement. Nous allons vers elles les former au niveau de leur domaine de compétence, on les forme à la transformation de leur produit surtout pour celles qui sont dans la filière manioc ; elles font plein de choses à partir du manioc ; même celles qui font dans le cacao et nous créons des marchés périodiques les permettant de pouvoir vendre leur produits. Nous sommes en train de créer une plate-forme en ligne qui permet de présenter leur produit et de les vendre. Nous les formons à l'utilisation des tic pour quelles puissent communiquer car la communication est très importante

En ce qui concerne l'élection présidentielle est ce que vous vous êtes rapprochée des candidats pour négocier l'insertion des questions visant l'autonomisation de la femme rurale dans leurs projets de société ?

Je pense que la plupart des candidats que nous avons approchés, ont intégré dans leur programme politique, l'approche genre. Puisque tous comprennent qu'on ne peut pas parler de développement en négligeant près de la moitié de la population. Il faut bien inclure les femmes si on veut que le Cameroun se développe. C'est avec les femmes et ils ont compris cela.

Des attentes particulières du ministère de la Promotion de la femme et de la famille ?

Nous demandons au ministère de la Promotion de la femme et de la famille de s'impliquer dans notre initiative pour la préparation de la deuxième édition le 15 octobre 2019 pour que nous ayons même cinq lauréates qui vont être primés et que l'enveloppe que nous allons remettre à ces lauréates puissent les permettre de réaliser des projets qui vont générer des revenus et contribuer au développement des communautés de ces femmes sur une longue durée.

Entretien réalisé par Rostand TCHAMI

CRÉATION D'ENTREPRISES

Les entrepreneurs dénoncent l'arnaque

Ils se disent victimes d'une arnaque de la part des employés de la délégation départementale des Petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et familiale de l'Océan.

Matthieu Guebou est un jeune entrepreneur exerçant dans la ville de Kribi. Il sort ainsi de la délégation départementale des Pme, la mine déconfite, lui qui voulait créer une entreprise digne de ce nom et payer des taxes à l'État. Malheureusement, il ressort de ces services bredouille. C'est que les prix que le personnel lui a donné est largement au-dessus de ce qu'il avait espéré. « Dans divers documents que j'ai eu à consulter en matière de création d'entreprise, le taux était fixé au versement de cinquante mille (50 000) Fcfa. J'ai été surpris quand je suis venu avec cette somme et que celle qui m'a accueilli dit qu'il me faut deux cents mille (200 000) Fcfa ; je tombe des nues. C'est trois fois le taux légal. Je ne sais pas ce que je vais faire. Si on n'encourage pas les jeunes à créer ça va don-



ner quoi ? Moi je me fie aux textes, mais la réalité sur le terrain en est une autre. Je vais attendre le jour que j'aurai de l'argent. Peut-être je le ferai ou je vais continuer tout simplement dans le noir », se désole le jeune entrepreneur.

Un tour à la délégation départe-

mentale des Pme confirme les dires de Matthieu Guebou. « C'est 150 000 Fcfa si vous allez constituer votre dossier et 200 000 Fcfa si c'est nous qui le faisons. Le prix n'est pas négociable », déclare la secrétaire présente à la salle d'attente de ce démembrement ministériel, sans détailler ce à quoi

va servir cet argent, malgré l'insistance du reporter. En effet, depuis la mise en quarantaine du délégué départemental de cette délégation, les usagers se plaignent d'arnaque. C'est chacun qui est roi. Le bureau du délégué est toujours scellé jusqu'à ce jour. On se rappelle que le ministre Laurent Serge Etoundi Ngoa était entré dans une rage folle suite au fiasco de la journée de sensibilisation sur les Centres de gestion agréés (Cga). Il avait appris qu'après plus d'un an, le délégué n'avait jamais pris fonction à Kribi et continuait pourtant d'émarger dans les caisses de l'État. Une fois de retour, le ministre avait demandé au préfet de l'Océan de sceller son bureau. Aujourd'hui on ne sait pas où se trouve le délégué départemental et aucun autre n'a été nommé en remplacement. Ce qui donne la porte ouverte au personnel de cette administration qui rackette les usagers. D'autres jeunes entrepreneurs préfèrent désormais se rendre à Ebolowa le chef-lieu de la région du Sud, afin d'obtenir le précieux sésame.

Sévère KAMEN

YOOME CAMEROON S.A

Cent mille nouveaux abonnés en un an

Face à la presse ce lundi 15 octobre 2018, à Douala, le directeur général par intérim de Yoomee Cameroon S.A, s'est félicité des résultats réalisés par sa structure, plus d'un an après le lancement officiel de ses activités.

Cent mille abonnés enregistrés en un an, dont 70% pour la fourniture de service internet. C'est le principal résultat dont peut se vanter Yoomee Cameroon S.A, depuis le lancement officiel de ses activités, en août 2017, sous le label « Yoomee mobile ». Le chiffre a été rendu public lors d'une conférence de presse organisée lundi 15 octobre 2018, à Douala. Construction d'un nouveau siège, équipé d'un data center et d'un call center, signature d'un contrat Mvno (Mobile virtual network operator) avec Camtel (Cameroon télécommunication), sont entre autres réalisations de l'entreprise, depuis son passage sous actionnariat 100% camerounais en 2016. Selon Jules César Lengue, ce contrat Mvno a permis à la structure de passer de simple distributeur de service internet, à un « opérateur de téléphonie complet ». Ceci à travers la technologie LTE 4G.

A en croire le directeur général par intérim, Yoomee bénéficie aujourd'hui de la quasi-totalité de l'infrastructure de Camtel. Ce qui lui permet d'exploiter le marché de distribution de la fibre optique. Dans un marché dominé par les multinationales que sont Orange, Mtn et Nextell, Yoomee ambitionne de devenir le leader au Cameroun, en matière de fourniture de service internet. Ce à moyen terme. L'entreprise veut également se positionner comme la principale alternative pour l'exploitation de la voix (appels téléphoniques). « L'évolution de la téléphonie mobile



est plutôt orientée vers l'internet et la data. Ce qui consacre la chute progressive de toute l'activité voix en terme de revenus, en terme de parts de marché », explique monsieur Lengue.

Services multimédias

Face à cette réalité, Yoomee fixe quatre principaux objectifs. Le premier est de fournir un accès aux technologies de communication fiables sur l'ensemble du territoire national. Le second est la mise sur le marché de produits et services de qualité, à des prix abordables. Il est également question de mettre à la disposition de ses clients, des services multimédias

à valeur ajoutée, en adéquation avec leurs besoins. Enfin, l'entreprise veut garantir à ses abonnés, « la meilleure expérience client ». « L'objectif final est la satisfaction indéniable et la fidélisation de notre clientèle », a déclaré le directeur général par intérim.

Créé en 2011 sous capitaux suisses, Yoomee était à la base un fournisseur de service internet, via la technologie Wimax. Mais avec l'arrivée de la 3G/4G au Cameroun, l'entreprise a perdu du terrain, au point d'atteindre l'état de quasi-faillite. Ceci du fait de sa technologie dépassée. Bien qu'elle ne fasse pas

encore de bénéfice, la structure peut se féliciter d'avoir au moins redressé la barre. Ceci au regard du passif dont elle a bénéficié à son rachat en 2016. Avec ses 14 milliards de francs cfa d'investissement, l'opérateur dispose aujourd'hui de deux filiales : une au Cameroun, l'autre en Côte d'Ivoire. Yoomee c'est également 115 employés permanents, 500 agents commerciaux indépendants, 30 boutiques directes, 12 shop-in-shops, plus de 80 boutiques indirectes, et plusieurs milliers de « call-boxeurs » et intermédiaires commerciaux.

Le Prince FOGUE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE LA PREVISION

CELLULE DES FINANCES PUBLIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIVISION OF FORECASTS

PUBLIC FINANCE UNIT

EXECUTION BUDGETAIRE A FIN JUIN 2018

Au cours du premier semestre de l'exercice 2018, le budget de l'Etat s'est exécuté dans un contexte marqué au plan international par : (i) une économie mondiale qui ressent déjà les effets de la guerre commerciale entre les États-Unis et leurs partenaires, avec l'application des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium et les mesures de rétorsion, qui entraînent notamment le ralentissement du commerce international ; (ii) le recul de l'activité dans les pays émergents où les exportations ont diminué de 2% au deuxième trimestre en glissement annuel, ainsi que dans la zone euro où la production industrielle a chuté durant deux trimestres consécutifs ; (iii) la sortie des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien, qui a entraîné la réactivation des sanctions économiques contre l'Iran, un pays exportateur de pétrole important (iv) le recul de l'inflation en rythme annuel de 0,2 point dans la zone euro et son augmentation de 0,4 et 0,2 point respectivement en Chine et aux États-Unis, trois des principaux partenaires commerciaux du Cameroun.

Au plan national, le contexte d'exécution du budget est marqué par : (i) la morosité de l'activité économique enregistrée en 2017, qui a négativement affecté les résultats du premier trimestre 2018 ; (ii) la deuxième revue du programme économique et financier, qui s'est conclu de manière satisfaisante avec l'approbation du dossier du Cameroun par le conseil d'administration du FMI en juin 2018 ; (iii) l'adoption de la loi de finances rectificative pour prendre en compte les ressources supplémentaires et, la signature de la circulaire complémentaire sur l'exécution du budget pour renforcer le contrôle du budget et le reporting financier ; (iv) l'augmentation de 35,6% en glissement annuel des cours mondiaux du pétrole, qui se situent en moyenne à 70,7 dollars le baril, soit 19,3 dollars au-dessus du prix retenu dans la loi de finances 2018 ; (v) l'amélioration de la capacité d'absorption des financements extérieurs ; (vi) la persistance des perturbations d'activités dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest.

S'agissant des cours des principaux produits exportés au premier semestre 2018, hormis ceux des cafés et de l'huile de palme qui ont baissé, ils sont en hausse par rapport au premier semestre 2017. Le prix du pétrole s'établit en moyenne à 70,7 dollars le baril au premier semestre 2018, en hausse de 35,6%. Les prix de l'aluminium, du coton brut et du caoutchouc s'accroissent de 17,5%, 5,8% et 2,7% respectivement pour se situer à 2 208 dollars la tonne, 89,6 cents/ib et 356,1 cents/kg. Par contre, les cours moyens des cafés robusta et arabica diminuent respectivement de 15,8% et 13,4% et s'élèvent à 90,4 cents/ib et 117,1 cents/ib. Le prix moyen de l'huile de palme enregistre également une baisse de 4,3% pour s'établir à 637,6 dollars la tonne.

En ce qui concerne le budget de l'Etat, l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/1021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018, a revu à la hausse le budget de 176 milliards pour le situer en recettes et en dépenses à 4 689,5 milliards.

Au terme du premier semestre 2018, les réalisations des ressources budgétaires totales s'élèvent à 2 184,6 milliards. Elles s'accroissent de 273,3 milliards (+14,3%) par rapport du premier semestre 2017 où elles étaient de 1 911,3 milliards. Cet accroissement est imputable à la fois aux recettes internes et aux emprunts et dons.

Les recettes budgétaires internes recouvrées se chiffrent à 1 561,3 milliards, en hausse de 87,4 milliards (+5,9%) par rapport à la même période de l'exercice précédent où elles se situaient à 1 473,9 milliards. Cette hausse s'observe sur toutes les principales rubriques de ces recettes.

Les emprunts et dons sont de 623,3 milliards contre 437,5 milliards au premier semestre 2017, soit une augmentation de 185,9 milliards (+42,5%). Cette augmentation résulte de l'accélération des tirages au titre des prêts projets et des appuis budgétaires décaissés au premier trimestre dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier.

Les dépenses budgétaires totales base ordonnancements s'élèvent à 2 000 milliards à fin juin 2018 contre 1927,5 milliards à fin juin 2017, soit un accroissement de 72,5 milliards (+3,8%) entre les deux périodes. Cette hausse s'observe essentiellement au niveau du service de la dette publique.

S'agissant des prévisions, l'objectif du semestre pour les ressources budgétaires totales, fixé à 2 310,5 milliards, n'a pas été atteint. Leur taux de réalisation est de 94,6%. Cette sous performance est imputable à la fois aux recettes internes et aux emprunts et dons. En effet, le taux de réalisation des recettes budgétaires internes est de 95,9% par rapport aux 1 627,8 milliards d'objectif semestriel. Les emprunts et dons affichent un taux de réalisation de 91,3% par rapport aux 628,8 milliards de prévision semestrielle.

Les dépenses budgétaires totales base ordonnancements étaient prévues à 2 344,2 milliards pour les six premiers mois de l'année 2018. Leur taux d'exécution est de 85,3%. Par composantes, le taux d'exécution des dépenses courantes s'établit à 81,7%, celui des dépenses d'investissement se situe à 114,9%, tandis que le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 57,1%.

I- LES RECETTES BUDGETAIRES

1- Les recettes pétrolières se chiffrent à 220,2 milliards à fin juin 2018, en hausse de 24,7 milliards (+12,6%) par rapport à fin juin 2017, essentiellement du fait de la hausse de 35,6% des cours mondiaux du pétrole en glissement annuel. Elles comprennent 186 milliards de redevance pétrolière SNH et 34,1 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. Par rapport aux 206,8 milliards de prévision semestrielle, elles enregistrent un taux de réalisation de 106,5%.

2- Les recettes non pétrolières passent de 1 278,4 milliards à fin juin 2017 à 1 341,1 milliards à fin juin 2018, soit une augmentation de 62,7 milliards (+4,9%) entre les deux périodes. Par rapport aux 1 421 milliards de prévision semestrielle, elles sont en retrait de

79,9 milliards, soit un taux de réalisation de 94,4%. Cette sous performance s'explique par les sous réalisations enregistrées au niveau des recettes fiscales et des recettes non fiscales. Les recouvrements de ces recettes ont notamment subi l'impact négatif de la morosité de l'activité économique de l'année 2017. L'évolution et les réalisations des principales composantes des recettes non pétrolières sont données ci-après.

a) Les recettes des impôts et taxes recouvrées au terme du premier semestre 2018 s'élèvent à 908,3 milliards contre 884,5 milliards au premier semestre 2017, soit une hausse de 23,8 milliards (+2,7%) en glissement annuel. Cette hausse est principalement induite par l'IRPP qui augmente de 4,9 milliards, la TVA (+1,9 milliard), l'impôt sur les sociétés non pétrolières (+3,2 milliards), et la TSPP (+4,4 milliards). Par rapport aux 935 milliards d'objectif du premier semestre, les recettes d'impôts et taxes sont en retrait de 26,7 milliards, soit un taux de réalisation de 97,1%. Cette sous réalisation s'observe principalement au niveau de l'impôt sur les sociétés non pétrolières qui affiche un taux de réalisation de 90,3%, des droits d'accises (94,4%) et des droits d'enregistrement et du timbre (86,4%), qui subissent les contrecoups de la conjoncture économique difficile, et des perturbations d'activités dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Pour permettre l'atteinte de l'objectif annuel en matière d'impôts et taxes, des actions sont menées depuis le début du second semestre pour combler le gap. Elle consiste principalement : (i) au renforcement du recouvrement des arriérés et du contrôle fiscal ; et (ii) à l'optimisation de la mobilisation des impôts et taxes payés par les administrations publiques.

b)- Les recettes douanières se chiffrent à 353,6 milliards à fin juin 2018 contre 336,2 milliards à fin juin 2017, soit une hausse de 17,4 milliards (+5,2%) en glissement annuel. Cette hausse est principalement imputable à la TVA à l'importation et aux droits de sortie, dont les recouvrements augmentent de 11,5 milliards et 8,3 milliards respectivement. Par rapport aux 402 milliards prévus au premier semestre 2018, les recettes douanières sont en retrait de 48,4 milliards, soit un taux de réalisation de 88%. Cette sous-performance s'explique notamment par la baisse des importations observée en rythme annuel.

Pour permettre la réalisation de la prévision annuelle, des mesures visant le rattrapage sont implémentées depuis le mois de juillet 2018. Elles concernent notamment le renforcement des contrôles douaniers, et l'amélioration des recouvrements des droits et taxes de douanes pris en charge par le budget de l'Etat.

c)- Les recettes non fiscales croissent de 21,5 milliards (+37,2%) et s'établissent à 79,2 milliards à fin juin 2018. Par rapport aux 84 milliards de prévision semestrielle, elles sont en retrait de 4,8 milliards, soit un taux de réalisation de 94,3%, du fait notamment du faible rendement des cotisations pour la retraite et des autres recettes non fiscales. Le suivi du recouvrement de ces deux types de recettes a été renforcé pour permettre la réalisation de la prévision annuelle en matière de recettes non fiscales.

II- LES DEPENSES BUDGETAIRES

1- Les dépenses courantes diminuent de 2 milliards (-0,2%) en glissement annuel pour se situer à 957 milliards à fin juin 2018. Par rapport aux 1 171,2 milliards prévus, elles sont en retrait de 214,2 milliards, soit un taux d'exécution de 81,7%. L'évolution et les réalisations des principales rubriques des dépenses courantes sont données ci-dessous.

a)- Les dépenses de personnel croissent de 8% et s'établissent à 489,5 milliards au premier semestre 2018 contre 453,2 milliards à la même période de l'exercice 2017. Elles sont en retrait de 22,5 milliards par rapport aux 512 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 95,6%.

b)- Les dépenses de biens et services baissent de 20,8 milliards (-6,4%) en glissement annuel et s'élèvent à 305,1 milliards à fin juin 2018. Le taux d'exécution de ces dépenses est de 72,6% par rapport aux 420,2 milliards d'objectif semestriel.

c)- Les dépenses de transferts et pensions se chiffrent à 162,4 milliards au terme du premier semestre 2018, régressant ainsi de 17,5 milliards (-9,8%) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Comparativement aux 239 milliards prévus, elles enregistrent une sous consommation de 76,6 milliards et un taux d'exécution de 67,9%.

2- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 741,9 milliards à fin juin 2018 contre 803,1 milliards à fin juin 2017, soit une baisse de 61,2 milliards (-7,6%) entre les deux périodes. Par rapport à la prévision semestrielle de 645,6 milliards, ces dépenses sont en dépassement de 96,3 milliards, soit un taux d'exécution de 114,9%. Ces dépenses sont notamment boostées par l'accélération des travaux d'infrastructures liées à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football masculin prévue en 2019. L'évolution et les réalisations des différentes rubriques des dépenses d'investissement sont présentées ci-après.

a)- Les dépenses d'investissement sur ressources propres s'élèvent à 345,6 milliards à fin juin 2018, baissant de 154,2 milliards (-30,9%) en rythme annuel. Par rapport à la prévision du premier semestre 2018 fixée à 329,1 milliards, elles sont en dépassement de 16,5 milliards, soit un taux d'exécution de 105%.

b)- Les dépenses d'investissement sur financements extérieurs sont de 376,2 milliards à fin juin 2018 et augmentent de 91,8 milliards en rythme annuel. Par rapport aux 298 milliards prévus au premier semestre 2018, leur taux d'exécution est de 126,3%.

c)- Les dépenses de restructuration se chiffrent à 20,1 milliards à fin juin 2018 contre 18,8 milliards à la même période de l'exercice 2017, soit une hausse de 1,3 milliard. Leur taux d'exécution est de 108,4% par rapport aux 18,5 milliards d'objectif semestriel.

3- Le service de la dette publique

Le service de la dette publique s'établit à 301,1 milliards au premier semestre 2018 contre 165,5 milliards au premier semestre 2017, soit une hausse de 135,7 milliards (+82%) en glissement annuel. Cette hausse s'observe à la fois au niveau des deux grandes catégories de dette publique. Par rapport aux 527,5 milliards prévus, le taux d'exécution du service de la dette publique est de 57,1%.

a)- Le service effectif de la dette extérieure se chiffre à 170,8 milliards à fin juin 2018 contre 88,9 milliards à fin juin 2017, soit une augmentation de 81,9 milliards (+92,1%). Son taux de réalisation est pratiquement de 100% et, il n'y a pas d'accumulation d'arriérés sur la dette extérieure.

b)- Les paiements au titre de la dette intérieure progressent de 53,8 milliards (+70,3%), passant de 76,5 milliards à fin juin 2017 à 130,2 milliards à fin juin 2018, principalement du fait de l'amélioration de l'apurement des arriérés intérieurs. Par rapport aux 356,5 milliards prévus, le taux d'exécution de ces paiements est de 36,5%.

III- SOLDES BUDGETAIRES DE BASE

Au terme du premier semestre de l'exercice 2018, reflétant les recettes et dons mobilisées et les dépenses exécutées, le solde primaire se situe à -190,5 milliards. Le solde primaire non pétrolier s'établit à -410,7 milliards.

Afin d'assurer une bonne exécution du budget de l'Etat et l'atteinte des objectifs de l'année 2018, dans un contexte économique, social et budgétaire relativement difficile, des mesures ont été prises depuis le début du second semestre. Elles concernent notamment le renforcement de la mobilisation des recettes non pétrolières, le resserrement de la régulation budgétaire et l'amélioration du contrôle de l'effectivité de la dépense publique./-

EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN JUIN 2018

(En milliards de FCFA, sauf précision contraire)

RUBRIQUES	L.F.	Ordonnance	janv-juin 18	janv-juin 18	janv-juin 17	Ecart (f)=(d-c)	Taux de	Variation	
	2018 (a)	2018 (b)	Prévisions (c)	Réalisations (d)	Réalisations (e)		Réalisat° (d/c) (%)	(d/e) (abs)	(d/e) (%)
A- RECETTES INTERNES	3175,0	3324,0	1627,8	1561,3	1473,9	-66,5	95,9	87,4	5,9
I-Recettes pétrolières	362,0	444,0	206,8	220,2	195,5	13,4	106,5	24,7	12,6
1-Redevance SNH	270,5	352,5	176,3	186,0	169,8	9,8	105,6	16,2	9,6
2- IS pétrole	91,5	91,5	30,5	34,1	25,7	3,6	-	8,4	32,9
II- Recettes non pétrolières	2813,0	2880,0	1421,0	1341,1	1278,4	-79,9	94,4	62,7	4,9
1- Recettes Fiscales	2645,0	2712,0	1337,0	1261,9	1220,7	-75,1	94,4	41,2	3,4
a- Recettes des impôts et taxes	1845,0	1912,0	935,0	908,3	884,5	-26,7	97,1	23,8	2,7
dont - IRPP	248,0	253,0	117,4	126,7	121,8	9,3	107,9	4,9	4,1
- TVA	709,0	766,0	331,5	332,1	330,2	0,5	100,2	1,9	0,6
- IS non pétrole	360,0	365,0	217,2	196,1	192,9	-21,1	90,3	3,2	1,6
- Droits d'accises	200,0	200,0	106,4	100,5	102,5	-6,0	94,4	-2,0	-2,0
- Droits d'enreg.et timbre	123,9	125,8	59,0	50,9	50,3	-8,0	86,4	0,6	1,3
- TSPP	132,0	132,0	66,8	66,6	62,2	-0,2	99,7	4,4	7,0
b- Recettes douanières	800,0	800,0	402,0	353,6	336,2	-48,4	88,0	17,4	5,2
dont - Droit de douane import.	374,9	374,9	188,4	159,1	158,7	-29,3	84,5	0,4	0,3
- TVA import.	382,6	382,6	192,3	162,1	150,6	-30,1	84,3	11,5	7,6
- Droits d'accises import.	12,8	12,8	6,4	7,7	8,2	1,2	119,1	-0,6	-7,0
- Droits de sortie	20,4	20,4	10,3	19,3	11,0	9,1	188,4	8,3	75,4
2- Recettes non fiscales	168,0	168,0	84,0	79,2	57,7	-4,8	94,3	21,5	37,2
B- EMPRUNTS ET DONNS	1338,5	1365,5	682,8	623,3	437,5	-59,4	91,3	185,9	42,5
- Prêts projets	571,0	571,0	289,4	367,9	273,8	78,5	127,1	94,1	34,4
- Dons	64,5	64,5	32,3	8,4	6,8	-23,9	25,9	1,6	22,9
- Prêts FMI	86,0	86,0	43,0	0,0	0,0	-43,0	0,0	0,0	-
- Appuis budgétaires	261,0	248,0	118,1	118,1	0,0	0,0	100,0	118,1	-
- Emission des titres publics	260,0	300,0	150,0	129,0	91,0	-21,0	86,0	38,0	41,8
- Emprunts bancaires	96,0	96,0	50,0	0,0	65,9	-50,0	0,0	-65,9	-100,0
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	4513,5	4689,5	2310,5	2184,6	1911,3	-125,9	94,6	273,3	14,3
DEPENSES									
I-Dépenses courantes	2195,3	2342,3	1171,2	957,0	959,0	-214,2	81,7	-2,0	-0,2
Dépenses de personnel	1024,0	1024,0	512,0	489,5	453,2	-22,5	95,6	36,3	8,0
Dépenses de Biens & Services	790,3	840,3	420,2	305,1	325,9	-115,0	72,6	-20,8	-6,4
dont - C2D	0,0	12,2	6,1	0,1	0,0	-6,0	-	0,1	-
Transferts et pensions	381,0	478,0	239,0	162,4	179,9	-76,6	67,9	-17,5	-9,8
II- Dépenses d'investissement	1291,1	1291,1	645,6	741,9	803,1	96,3	114,9	-61,2	-7,6
Sur financements extérieurs	596,0	596,0	298,0	376,2	284,4	78,2	126,3	91,8	32,3
Sur ressources propres.	658,1	658,1	329,1	345,6	499,8	16,5	105,0	-154,2	-30,9
dont - C2D	0,0	33,3	16,7	0,0	0,0	-16,7	-	0,0	-
Dépenses de restructuration	37,0	37,0	18,5	20,1	18,8	1,6	108,4	1,3	6,6
III- Service de la dette publique	1027,1	1056,0	527,5	301,1	165,5	-226,4	57,1	135,7	82,0
Dette extérieure	357,0	343,0	171,0	170,8	88,9	-0,2	99,9	81,9	92,1
Dette intérieure	670,1	713,0	356,5	130,3	76,5	-226,2	36,5	53,8	70,3
dont - Amortissement du principal	312,3	312,3	180,0	17,4	26,8	-162,6	9,6	-9,5	-35,3
- Remboursement crédits de TVA	117,0	117,0	36,0	36,0	36,0	0,0	100,1	0,0	0,1
- Arriérés intérieurs	200,0	200,0	100,0	58,0	12,7	-42,0	58,0	45,3	356,5
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	4513,5	4689,5	2344,2	2000,0	1927,5	-344,2	85,3	72,5	3,8

Source: MINFI.

« Un bon système de taxation du tabac donne beaucoup d'argent au pays »

Au Cameroun, l'heure est à l'attente des résultats de la présidentielle du 7 octobre dernier. Les regards sont cristallisés sur cette actualité. Cependant, le tabagisme continue ses ravages au sein de la population. A cause de sa contribution forte dans l'émergence des maladies non transmissibles, le tabagisme fera peser, si rien n'est fait, un double fardeau sur le système de santé publique dans les pays africains dont le Cameroun. Face à cette situation, le Secrétaire exécutif de l'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (Acta) pense qu'il est urgent de combattre ce fléau qui constitue la porte d'entrée à la consommation des stupéfiants. Dans cette interview, Deowan Mohee est aussi favorable à la hausse de la taxation sur les produits du tabac pour s'arrimer au taux de 70% recommandé par la Convention cadre de l'Oms sur la lutte antitabac, ratifiée par le Cameroun en 2006. Réalisée à l'issue d'une formation des journalistes d'Afrique francophone pour faire avancer la lutte antitabac, Cette interview donne à voir les moyens efficaces pour financer la lutte antitabac.

L'Acta a organisé à Lomé au Togo, une formation à l'intention des journalistes. Qu'est-ce qui a suscité cet exercice ?

Cette formation fait partie de la stratégie antitabac en Afrique. Nous avons besoin du soutien des médias des journalistes en Afrique pour faire avancer la lutte antitabac. Au cours de ces dix dernières années, nous avons travaillé dans plusieurs pays africains dans le but de faire adopter des politiques antitabac en conformité avec la Convention cadre de lutte antitabac des Nations unies (Cclat). Pour ce plaidoyer, il faut une approche multisectorielle. Ce n'est qu'en adoptant cette stratégie que nous pourrions atteindre les objectifs à long terme. Par ailleurs, nous avons constaté que la collaboration avec les médias a donné de très bons résultats dans les pays où nous avons travaillé (Sénégal, Bénin, Gabon, Kenya...). Dans les pays qui ont adopté des lois antitabac, la presse a joué un rôle significatif. Cette formation, la 4^e sur ces 10 dernières années, aide les journalistes à mieux comprendre le contexte dans lequel nous travaillons, à mieux comprendre la lutte antitabac, l'épidémie qui se propage en Afrique. Egalement, le rôle de l'industrie du tabac qui interfère dans les politiques en Afrique.

Quels sont les moyens dont vous disposez en tant qu'organisation pour faire face aux manœuvres de l'industrie de tabac ?

L'industrie du tabac a des ressources immenses. Ce sont des multinationales qui font des profits énormes en vendant les cigarettes et autres produits du tabac sur le continent africain. Cela leur permet de contrecarrer l'initiative du gouvernement et de la société civile en faveur d'une politique qui va faire reculer l'épi-



démie du tabagisme dans le monde. Par contre, la société civile dépend des bailleurs de fonds pour faire avancer la lutte antitabac. Mais nous avons la volonté de mobiliser les ressources dans la bonne direction. Malgré tous les défis, l'Afrique aujourd'hui va dans la bonne direction. Quoique la grande majorité des pays ait déjà ratifié la Cclat, la mise en place se fait très lentement. Même lorsque le gouvernement adopte les politiques antitabac. Ce qui fait que l'épidémie continue à progresser en Afrique. Si nous ne prenons pas de mesure nécessaire, nous n'allons pas maîtriser l'épidémie du tabagisme dans les années à venir. On aura des conséquences très graves (sociale, sanitaire, économique, environnementale).

Qu'est-ce qui peut expliquer la frilosité des gouvernements face à l'industrie du tabac ?

L'industrie est très forte. Elle a les moyens de payer les avocats et des juristes pour mener des combats contre le gouvernement. En Afrique, la situation est telle que si nous avons à combattre l'industrie du tabac, c'est non seulement dans les tribunaux dans les pays respectifs, mais aussi peut-être à l'international. Chaque fois qu'elle perd un procès, elle passe à une étape supérieure pour contester. Ainsi, il se peut que le procès bouge d'une juridiction à une autre. Tout ça prend du temps et demande beaucoup de ressources. Très souvent, les gouvernements africains n'ont pas les moyens. C'est une forme d'intimidation ! Lorsque l'industrie poursuit par exemple le gouvernement Kenyan, ça intimide les autres pays. C'est une stratégie que l'industrie adopte pour affaiblir l'avancée de la lutte antitabac. Heureusement, il y a des bailleurs de fonds qui ont mis à la disposition des gouvernements des moyens financiers pour combattre l'industrie du tabac. Mais, il faut retenir que l'industrie a toujours perdu.

La mise en œuvre de la Cclat est assez mitigée dans les pays africains. Au Cameroun par exemple, on n'a pas encore de loi nationale antitabac. Que peut faire l'Acta pour aider les pays à atteindre les objectifs malgré les manœuvres de l'industrie ?

Le progrès qu'on voit dans les différents pays n'est pas le même. Le Cameroun est encore en arrière. Des pays comme le Sénégal ont déjà adopté leur loi. D'autres sont dans le processus. Ça se comprend ! L'environnement politique n'est pas pareil dans tous les pays. La

lutte antitabac dépend du plaidoyer que fait la société civile, des soutiens que nous recevons pour faire notre travail sur le terrain. Mais, ça dépend énormément de la volonté politique du pays. Cependant, il y a des puissants lobbies dans tous les pays qui empêchent l'avancée de la lutte antitabac. Au Cameroun par exemple, on a investi. Mais, on est bloqué parce qu'on n'a pas trouvé cette volonté de voter une loi qui touche tous les aspects de la lutte antitabac. Le Cameroun n'a pas encore de loi, mais il est en train de prendre certaines réformes politiques conformes avec la Cclat. Par exemple, à partir d'un rapport de la société civile qui démontre que l'industrie du tabac ciblait les mineurs, le gouvernement camerounais a sorti une note interdisant la vente du tabac autour des écoles. Il y a également une mesure sur le marquage sanitaire graphique sur les paquets de cigarette.

Les ressources manquent ! Que peuvent faire les Etats pour capter des financements ?

Il faut mobiliser les ressources localement au niveau du pays. C'est la stratégie à long terme pour l'Afrique de sortir de cette épidémie et promouvoir la santé publique. L'argent pour la santé publique, la lutte antitabac, l'alcoolisme, les maladies non transmissibles... doit être collecté localement. On peut le faire facilement ! Il existe déjà la taxe sur tous ces produits néfastes à la santé des populations. Mais ce n'est pas suffisant. L'Oms préconise que la taxe représente 70% du prix de la vente détaillée de la cigarette. Mais dans d'autres pays, c'est beaucoup moins, 30% à 40%. Donc il y a des possibilités pour les pays africains d'avoir beaucoup d'argent avec un bon système de taxation du tabac, l'alcool, etc. Il faut travailler selon les directives de l'Oms. Les revenus vont augmenter. En outre, quand la taxation monte, la consommation diminue. En utilisant ne serait-ce que les 2% de ces revenus, vous financez de nombreux programmes de santé publique. Il ne faut pas aller quémander chez les bailleurs de fonds. Les ressources sont là, l'argent est là. Il faut tout simplement adopter les bons systèmes pour avoir des revenus additionnels. On cite les Philippines, un pays pauvre qui a adopté avec le soutien de l'Oms, un bon système de taxation des produits du tabac. Ce qui a généré des revenus énormes pour le gouvernement. Aujourd'hui, le budget du ministère de la Santé des Philippines a presque doublé. Plusieurs millions de philippins pauvres ont une assurance médicale gratuite. Ils sont couverts pour tout problème de santé de base. Ensuite, on utilise 15% du revenu de cette taxe pour aider les planteurs du tabac à diversifier leur culture.

Sans abandonner le champ du tabac fumé, l'industrie du tabac est passée à une autre étape avec la promotion du tabac non fumé à travers la cigarette électronique et l'IQos...

Ce sont des produits innovateurs que l'industrie a inventé pour diversifier leur production. La plupart contient de la nicotine. Par conséquent, ils sont dangereux pour la santé. Selon l'Oms, environ 8000 arômes sont utilisés dans ces cigarettes. Nous ne savons pas quels sont leurs effets à long terme. On vous dit que ces produits sont sans danger. Mais nous connaissons l'historique de l'industrie du tabac qui a toujours menti concernant la nocivité de la cigarette.

Quel message pour cette jeunesse, cible privilégiée de l'industrie du tabac ?

Vous avez raison de le mentionner. Pour continuer à faire des profits immenses, l'industrie a besoin de nouveaux fumeurs, une nouvelle clientèle. Et l'industrie cible plus les jeunes. Cela se fait surtout dans les pays où le cadre réglementaire le permet. Où la loi n'est pas implémentée de manière efficace quand elle existe. Donc, il faut que les parents montrent l'exemple à leurs enfants en s'abstenant de fumer. On va continuer la sensibilisation des jeunes mais la meilleure façon de combattre le tabagisme est d'avoir un bon cadre légal et de veiller à son application.

En ce qui concerne l'industrie du tabac...

L'industrie doit cesser de cibler les pays africains, les pays pauvres. Mais aussi les gens pauvres dans le monde. Car selon une étude, ce sont les gens pauvres qui dépensent plus dans la cigarette. Il y a des familles africaines où 15% du budget est investi dans les cigarettes. Cela se fait au détriment des besoins essentiels de la famille (nourriture, logement, vêtement, santé). L'industrie doit cesser de vulgariser ces produits mortels. C'est mauvais pour la santé publique, pour l'économie des gouvernements africains qui dépensent beaucoup dans le traitement des maladies liées au tabagisme. On observe actuellement dans les pays africains, une montée fulgurante des maladies non transmissibles. La cigarette est l'un des facteurs de risque de ces maladies. Si cette tendance continue, l'Afrique va se retrouver dans 15 ou 20 ans, avec un double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles. Où est-ce que ces pays vont trouver des moyens pour les combattre ? Cependant, le message qu'on veut passer aux gouvernements, est qu'il faut prendre des mesures efficaces pour lutter contre le tabagisme. La meilleure façon de le faire est de mettre en œuvre la Cclat. De nombreux pays ont déjà ratifié cette convention. Ils ont l'obligation morale et légale de la mettre en œuvre.

L'absence des données actualisées sur la situation du tabagisme dans les pays africains est un obstacle au travail des journalistes. Que peut faire l'Acta pour aider à résoudre ce manquement ?

L'Acta est une organisation qui a un centre de ressources en ligne qui dissémine les données que nous trouvons dans plusieurs organisations. Nous avons les professionnels en communication qui collectent les données dans les différents pays et on les publie sur notre site et sur les réseaux sociaux. On va continuer...

Entretien mené par Nadège Christelle BOWA

Jean Nkuete et la modernisation du Rdpc

S'il lui était donné à Jean Nkuete d'écrire un livre sur sa mission à la tête du secrétariat général du comité central du Rdpc, le titre de cet ouvrage serait certainement : « Un parti sur les bras ». Une inspiration sortie tout droit de chez Hervé Bourges lorsqu'après avoir conduit une mission de sauvetage de la chaîne française de télévision TF1, il publia l'ouvrage intitulé : « Une chaîne sur les bras ».

A Tfi, le pari finalement gagné de Hervé Bourges était le suivant : « Sauver du naufrage une entreprise en déliquescence, lui redonner dynamisme, crédibilité et prospérité, refaire au bout du compte de Tfi la première chaîne française de télévision. Une formidable et harassante course d'obstacles menée tambour battant sous le regard ironique, puis étonné et finalement admiratif de l'ensemble des médias ». En 2011, lorsque le président national du Rdpc décide, dans la foulée du remaniement gouvernemental du 9 décembre, de nommer Jean Nkuete à la tête du secrétariat général du comité central, certes on ne peut pas honnêtement parler d'un parti déliquescence mais plutôt d'une entreprise politique engagée depuis quelques années sur la voie de sa modernisation et dont les résultats se font encore attendre. Ainsi pris, Jean Nkuete est pour le président national Paul Biya, un chargé de mission à la modernisation du Rdpc.

Jean Nkuete qui arrive au secrétariat général du comité central en ce printemps 2011, connaît autant la maison Rdpc que le parti lui-même. Il connaît ses structures et ses hommes pour avoir été là dès le début. En effet, il était déjà membre du bureau politique de l'Unc lorsqu'en 1985, ce parti devient le Rdpc. Il a ainsi œuvré avec quelques autres jeunes loups de l'époque afin que cet accouchement se fasse en douceur. Par la suite, il devient au comité central, le secrétaire aux affaires économiques, sociales et à l'emploi. Même si son départ du gouvernement en 1987 l'avait éloigné de l'encadrement du parti, force est de reconnaître qu'il a toujours été là auprès du président national, « à temps et à contre temps » comme il aime si bien le dire.

Comme capital devant lui permettre d'accomplir sa mission à la tête du secrétariat général du comité central du Rdpc, Jean Nkuete peut afficher légitimement les privilèges d'une longue et étroite collaboration de plus de 40 ans avec le président Paul Biya dont il a été conseiller technique à la primature et le plus proche collaborateur à la présidence de la République en tant que secrétaire général du gouvernement. Auprès du Président Biya, il a appris la connaissance des hommes et surtout leur utilisation à bon escient : « *Aucun homme n'est jamais entièrement bon ou entièrement mauvais. Il faut prendre chez chacun la bonne partie qui t'aidera dans l'accomplissement de ta mission. L'autre partie, tu ne t'en préoccupe pas* », conseille constamment Jean Nkuete. Sans le dire et alors qu'il s'apprête à affronter sa mission qui pourrait être aussi son destin, Jean Nkuete se lance à lui-même au moins deux défis : le renvoi du pouvoir à la base et la lutte acharnée contre l'envahissement de l'argent. Une tâche plutôt ardue quand on mesure l'enjeu, le poids des habitudes acquises et des attitudes intégrées. Il sait qu'il met ainsi les



pieds dans une vaste fourmilière, provoquant au passage l'ire de tous ceux qui se nourrissent des privilèges indus. Il subira d'ailleurs quelques contre coups de ses actions qu'il accueille avec hauteur et philosophie : « *Lorsqu'on sert les grandes causes, il n'y a pas de place pour la peur ou des tergiversations* », conseille t-il.

La méthode Nkuete

Sur ce que nous pouvons appeler la méthode Nkuete, elle est empreinte de passion et de sang froid. Comme son apparence ne le laisse pas soupçonner, Jean Nkuete est un homme d'une détermination et d'un courage à toute épreuve. Manager rigoureux, il a fait de la rationalisation de la gestion des ressources financières et humaines du parti son cheval de bataille. « *Son style un brin discret et paternaliste ne doit pas tromper. Il peut agir avec fermeté* », peut-on lire sur le site web du Rdpc. Lorsqu'il se déploie, Jean Nkuete n'a que deux choses en tête : la mission que lui confie le président national et les attentes qui y sont attachées. Et il peut compter avec la haute confiance qu'il lui témoigne depuis de nombreuses années pour accomplir sa mission.

Pour le président national Paul Biya, le Rdpc reste le principal catalyseur du projet d'émergence au Cameroun. Pour lui et, suivant les propos contenus dans son discours d'ouverture du 3^{ème} congrès ordinaire, le Rdpc où il met en mission Jean Nkuete au sortir de ce congrès, a fait « *dès sa naissance, le choix de la modernisation* ». De ce fait, il « doit demeurer un parti fort dans un État fort ; un parti moderne dans un monde en pleine mutation ; un parti ambitieux dans un pays en voie d'émergence ». Pour le président national, les retrouvailles qu'offre l'occasion du 3^{ème} congrès ordinaire « *donnent l'occasion de consolider notre engagement envers la modernité et le changement* ».

La révolution tranquille que va conduire Jean Nkuete à la tête du secrétariat général du Rdpc se fait dans un contexte marqué par l'entrée en fonction de Elec, l'organe chargé de l'organisation des élections. Elle est aussi marquée par l'opérationnalisation

de la biométrie. Elle porte le nom de nouvelle dynamique, thème général des assises du 3^{ème} congrès ordinaire. Tel que relevé dans les actes du 3^{ème} congrès, sa mise en œuvre vise à apporter des réponses à la question suivante : « *Quels sont les effets immédiats de cette nouvelle dynamique sur l'organisation, le fonctionnement et l'animation du parti ?* » Ces effets pouvant être mesurés à l'aune de plusieurs indicateurs.

Le chantier de modernisation du Rdpc qu'embrasse le nouveau secrétaire général du comité central est à l'image des ambitions que se donne le parti pour rester la formation politique leader au Cameroun. Il a un volet administratif et bien sûr un volet politique. Ses articulations ressortent clairement des résolutions du 3^{ème} congrès ordinaire et visent à « *maintenir le Rdpc au firmament de la politique camerounaise et de consolider sa place de parti leader et de parti citoyen toujours à l'écoute des populations* ». Pour cela, « *les organes centraux du parti doivent prendre des mesures appropriées pour poursuivre sa modernisation, renforcer son fonctionnement et s'adapter au nouvel environnement de compétitions démocratiques libres et transparentes* ».

La feuille de route que tient Jean Nkuete à son entrée en fonction s'inspire des résolutions du 3^{ème} congrès portant sur « *la vie et l'avenir du Rdpc* ». Elle recommande entre autres : « *le renforcement des capacités d'action du secrétariat général du comité central ; l'harmonisation de la composition des bureaux des organes de base ; l'élargissement et l'harmonisation de la composition des collèges électoraux des organes de base dans un souci de démocratie accrue ; l'acquisition d'un siège définitif pour le parti et la modernisation progressive des structures du parti dans les régions ; la diffusion et l'aide à l'assimilation par la base des statuts, du règlement intérieur, de la charte politique du Rdpc et de ses autres documents ; l'accélération de la création de l'Académie du Rdpc et la multiplication de l'organisation des cycles de formation idéologique et politique des cadres du parti ; l'élaboration d'une stratégie de communication plus agressive et soute-*

nue ; l'initiation d'une réflexion profonde sur l'autofinancement du parti et l'instauration des mécanismes de financement concrets et efficaces ; renforcement des liens d'amitié, de coopération avec les partis alliés et amis et de revivifier, en cas de besoin, les accords de partenariats passés avec eux... »

A l'heure du bilan qui coïncide avec la fin du septennat, par delà les obstacles et les résistances, l'équipe que conduit Jean Nkuete au secrétariat général du comité central a de bonnes raisons de se montrer satisfaite tant d'un point de vue de la conduite des réformes que de la capacité de ces réformes à soutenir les victoires électorales du parti. A l'issue du scrutin présidentiel du 7 octobre dernier, les urnes ont parlé et le candidat du Rdpc s'achemine vers une large victoire qui vient conforter la position du parti leader sur l'échiquier politique national. Cette victoire et surtout les modalités de son acquisition dans un environnement électoral hautement concurrentiel plongent ses racines dans un ensemble de réformes conduites méthodiquement par l'équipe Nkuete.

De la parole aux actes

Ainsi, pour passer de la parole aux actes et, en droite ligne de la mise en œuvre des résolutions du troisième congrès ordinaire, l'équipe Nkuete a conduit avec succès les actions suivantes : l'impression et la diffusion des textes de base ; la création de l'Académie du parti et la nomination des hommes à sa tête ; l'organisation des séminaires régionaux d'explication et de mobilisation ; l'organisation d'un séminaire à l'intention des parlementaires Rdpc ; l'acquisition d'un siège pour le parti ; la production d'un nouvel organigramme et la nomination des responsables à la tête des structures administratives du comité central ; l'intensification du placement des cartes de cotisation et surtout les cartes de grands membres pour assurer l'autofinancement du parti en toute transparence ; la décentralisation des structures du parti avec la création des délégations permanentes régionales et départementales ; la redynamisation de la direction des organes de presse, de l'information et de la propagande ; étant entendu que rien de durable ne peut se bâtir dans l'indiscipline, le président national a mis sur pieds une commission Ad hoc pour s'occuper des cas d'indiscipline relevés lors du scrutin du 30 septembre 2013.

Depuis les sénatoriales, législatives et municipales de 2013 jusqu'au scrutin présidentiel en cours, toutes remportées et à remporter avec la manière, le Rdpc a toujours offert un socle solide au régime et facilite la tâche du gouvernement dans son envol vers l'émergence. Au compteur de l'équipe Nkuete, on dénombre l'organisation victorieuse de deux élections sénatoriales, une élection législative, une élection municipale et une élection présidentielle. Tout ceci montre à suffisance, le bien fondé des réformes et la détermination finalement gagnante de l'équipe chargée de sa conduite. La dernière présidentielle nous a révélé un phénomène salutaire pour l'autofinancement du parti : les cotisations spontanées organisées dans tout le pays par les militants. Une telle action montre une meilleure assimilation des réformes, un engagement et une implication plus prononcée pour les militants du Rdpc et finalement une bonne santé des finances de ce parti. Ainsi pris, le Rdpc apparaît comme un symbole de stabilité pour des millions de Camerounais qui redoutent un saut dans l'inconnu.

Franck ESSOMBA



AG Partners
Cameroun
PUBLICIS
© octobre 2018



Ça a cuit !

**Votre numéro de téléphone
peut être suspendu**

Sur instruction des autorités compétentes, tous les abonnements non ou mal identifiés seront automatiquement suspendus.

Vous avez 18 ans ou plus et avez au moins un numéro de téléphone?
Évitez la suspension de vos numéros!

Plus que jamais, il est temps de mettre à jour votre identification dans tous les Points Agréés Orange, c'est gratuit!

Munissez-vous de votre CNI ou de votre Récépissé en cours de validité.

-  Orange_Cameroun
-  www.facebook.com/orangecameroun
-  www.orange.cm
-  My Orange

